

Chap 28 : L'emploi des temps verbaux

1. La valeur des temps verbaux (relève de la grammaire textuelle)

1.1 Temps et aspect

Les verbes peuvent exprimer une action, un état ou tout autre notion. On emploie le terme de procès pour caractériser le sémantisme propre du verbe.

- Le temps : permet de situer le procès chronologiquement selon 3 périodes : passé / présent / avenir.
- L'aspect : exprime la manière dont le procès est envisagé :
 - o **Accompli / non accompli** :
 - Formes composées : accompli.
 - Formes simples (sauf passé simple) : non accompli (procès dans son déroulement).
 - o **Vision bornée / vision non bornée** :
 - Le procès peut être présenté comme enfermé dans des limites et situé de façon globale = vision bornée (ou non sécante). Ex : le passé simple.
 - Le procès peut être présenté comme ouvert et sans limite. Ex : l'imparfait.*Rq : l'emploi du passé simple n'a rien à voir avec la durée objective de l'événement.*
 - o **Perfectif / imperfectif** :
 - Certains verbes (perfectifs) comme s'endormir, entrer, sortir... expriment l'action et son résultat comme étant nouveaux.
 - Les verbes imperfectifs ne marquent pas le terme du procès : dormir, aller, vivre...

1.2 La concordance des temps

- C'est la relation qui s'établit, dans le système constitué par une principale et une subordonnée, entre le temps du verbe de la principale et celui du verbe de la subordonnée.
- Uniquement dans les phrases complexes.

2. Système du discours / système du récit (ou plan embrayé / plan non-embrayé)

2.1 Discours / récit

- Dans le discours :
 - o Domination des 1^{ère} et 2^{ème} personnes du singulier et du pluriel.
 - o Domination du présent et du futur de l'indicatif.
 - o Le repérage s'opère par rapport au moment de l'énonciation.
= le **temps du discours** ou **plan embrayé**.
- Dans la narration :
 - o Texte présenté comme coupé du moment de l'énonciation.
 - o 3^{ème} personne.
 - o Imparfait et passé simple.
= le **temps du récit** ou énonciation historique ou **plan non-embrayé**.

2.2 Choisir entre le passé composé et le passé simple

- Passé composé pour les temps du discours.
- Passé simple pour les temps du récit.

- L'imparfait peut être utilisé dans les deux systèmes.

3. Les valeurs du passé simple et de l'imparfait (avant-plan et arrière-plan)

- Le passé simple est utilisé pour la trame événementielle des événements de 1^{er} plan, la succession des épisodes clés de l'histoire.
 - L'imparfait est réservé aux commentaires, descriptions ou paroles intérieures d'un personnage.
- Ce n'est pas la durée des actions qui motive l'emploi de l'imparfait ou du passé simple mais l'angle selon lequel on les considère.